

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet GAEC POUMAROU sur la commune principale de l'AIOT 9 Chemin du Bourdiala 64260 Louvie-Juzon.

La référence de votre dossier est A-3-HNNN4WX2P et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 28/04/2023 à 10h11 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

**Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux ....)**

**La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

### Personne morale

N° SIRET **44954627400019**

Raison sociale **GAEC POUMAROU**

Forme juridique **Groupeement agricole d'exploitation en commun (GAEC)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**9 ROUTE DE BOURDIALA**

**64260 LOUVIE JUZON**

### Signataire

Qualité : **GERANT**

## Référent

Fonction : **GERANT**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **GAEC POUMAROU**

Description des activités :

**Modification de l'élevage existant de canards. - Reconstruction d'une salle de gavage de 1000 canards détruite suite à un incendie; 9 route de Bourdiala sur la commune de Louvie-Juzon. \***  
**ELEVAGE EXISTANT : - Mode d'élevage : Elevage en bande unique. - Alimentation et abreuvement à l'intérieur. - Nombre d'animaux en présence simultanée : 6000 canards prêts à gaver. - Production annuelle d'animaux : 6000 animaux X 3.50 bandes par an = 21000 animaux par an. - Surfaces des parcours clôturés : 3.60 HA. - Pression azotée sur les parcours : 21000 animaux par an X 60 grsN par animal = 1260 kgNpar an : 3.60HA = 350 kgN par HA. - Nature des effluents produits : Fumiers de volailles. \* GAVAGE : - Salle de gavage de 1000 places. - 20 bandes de gavage par an. - 12 jours de gavage par bande. - Soit 1000 places X 20 bandes par an = 20000 animaux gavés par an. - Gavage en parcs ; à la pâtée. - Effluents produits : lisier de canards. - Production d'azote : 20000 canards gavés par an X 61 grsN par animal = 1220 kgN par an .**

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

### 4 - Localisation

#### Localisation de l'installation

Adresse **9 Chemin du Bourdiala 64260 Louvie-Juzon**

X : 428705

Y : 6228826

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation,

jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

**Reconstruction à l'identique de la salle de gavage détruite par un incendie.**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime Précisions
2111	2111-2	Elevage de volailles	Nombre d'emplacements 19000 Animaux-Eq	Nombre d'emplacements -3640 Animaux-Eq	D

## 6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

**Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.**

## 7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

**2 - PC1 - 2000°.pdf**

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

**3 - PC2 - 1000°.pdf**